

Le Président

Bordeaux, le 14 décembre 2009

Monsieur le Président,

Soutien permanent de la vie associative depuis de très nombreuses années, le Conseil Général de la Gironde a accordé en 2009 plus de 30 millions d'euros de subventions à près de 2000 associations girondines dont la vôtre. Les associations sont un pilier du dynamisme culturel, sportif et d'animation. Elles permettent la cohésion sociale, le développement de la citoyenneté et sont créatrices d'emplois que nous nous sommes toujours engagés à soutenir.

La pérennité de ce soutien est aujourd'hui menacée par les projets du gouvernement en matière de fiscalité locale et de réforme des collectivités territoriales, qui toucheront prioritairement et particulièrement les Départements. L'adoption des projets gouvernementaux en l'état remettrait gravement en cause nos ressources financières, notre autonomie, nos compétences, ainsi que la réalité même de la démocratie locale.

Le Conseil Général de la Gironde est résolu à ne pas baisser les bras face à cette grave crise démocratique et républicaine, qui menace de nombreux services essentiels, notamment sociaux, rendus aux Girondins ou encore les aides accordées aux associations, aux acteurs économiques et aux communes.

Toutefois, malgré les oppositions unanimes des élus locaux de toutes tendances politiques confondues, le Président de la République et le gouvernement ont décidé d'engager la réforme de la fiscalité locale, particulièrement injuste. Elle nous impose de diminuer, dès l'année 2010, le montant et le nombre des subventions. Elle nous contraint à nous replier sur les missions premières du département, en particulier en matière sociale (RSA -Revenu de Solidarité Active, APA -Allocation personnalisée à l'autonomie, PCH -Prestation de Compensation Handicap, etc.).

Certes, le Conseil Général de la Gironde respectera ses engagements et fera face aux difficultés budgétaires de la manière la plus juste et équitable possible. J'ai cependant souhaité vous informer en toute transparence, et en toute sincérité que des choix difficiles dans l'attribution des subventions seront inévitables en 2010.

.../...

J'ai aussi souhaité vous associer au débat essentiel pour préserver la démocratie locale, la cohésion et la qualité de vie dans notre département, parce qu'à travers notre engagement à vos côtés, celui-ci vous concerne directement. Le Conseil Général est déterminé à faire entendre sa voix et à relayer celle des acteurs institutionnels, associatifs et économiques auprès desquels il agit pour une Gironde plus dynamique et solidaire.

A cette fin, dans le même esprit que d'autres Départements et Collectivités territoriales françaises, nous lancerons très prochainement une pétition à destination du gouvernement afin que les réformes proposées ne se traduisent pas par un recul de la solidarité et de la démocratie locale. Je vous inviterai à participer à cette démarche citoyenne et me tiendrai à votre disposition pour toutes les explications nécessaires.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ce courrier et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président du Conseil Général,

Cordialement

Philippe MADRELLE Sénateur de la Gironde Conseiller Général du Canton de CARBON-BLANC